

CONSEIL MUNICIPAL 2018-01

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 14 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le 14 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de Clermont-Savès, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil.

Étaient présents : M Philippe CAPDEVILLE Mme Nadine DAX M Arnaud AUGIER M Raymond BORT M Alain BESCOP M Michel ESPINASSE M Gaëtan LONGO M Patrick MÉGRIER Mme Nathalie MARSOT	Absente : Magalie BENSIMON Secrétaire de séance : Nathalie Marsot
---	--

Le dernier Compte-rendu du Conseil Municipal en date du 14 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

1.1 - Approbation du compte de gestion 2017 – Délibération n° 201801

Le Conseil Municipal a voté, **à l'unanimité**, que le compte de gestion pour l'exercice 2016 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

1.2 - Vote du compte Administratif 2017 – Délibération n° 201802

Monsieur LONGO demande à Monsieur MEGRIER, Adjoint au Maire, de commenter les comptes de l'exercice 2017.

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents,

Approuve à l'unanimité le compte administratif 2017, lequel peut se résumer de la manière suivante :

• Résultat de l'exercice 2017 (Fonctionnement) :	20 136.52 €
• Résultat antérieurs reportés :	41 580.61 €
• Résultat à affecter (Fonctionnement) :	61 717.13 €
• Solde d'exécution d'investissement (hors reports) :	44 281.78 €
• Solde des reports d'investissement dépenses/recettes :	- 40 723.89 €
• Solde d'exécution d'investissement (reports inclus) :	3 557.89 €
.	
. Résultat global à la clôture.....	65 275.02 €

1.3 - Affectation du résultat 2017 – Délibération n° 201803

Le conseil municipal constate que le compte administratif présente les résultats suivants:

	RESULTAT Compte Admi. 2016	VIREMENT A LA S.INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT
INVEST.	- 40 723.89 €		44 281.78 €	- € - €	- €	3 557.89 €
FONCT.	83 137.50 €	41 556.89 €	20 136.52 €			61 717.13 €

Considérant que seul le résultat de fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat et qu'il doit, en priorité, couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement;

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31 2017	61 717.13 €
Affectation obligatoire A la couverture de l'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves	- €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement	61 717.13 €
Total affecté au 1068	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2017	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	- €

1.4 - Demandes de Subventions – Délibération n° 201804

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer les subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'année 2018 telles que ci-dessous :

Comité des fêtes : 3 500 €

Festipop rock estival : 1 000 €

Objectif boxe : 500€

Centre multipartenarial : 150 €

Souvenir Français : 50 €

Les amis de la forme (téléthon) : 50 €

- D'inscrire ces dépenses au compte 6574 du budget primitif 2018

1.5 - Désignation des délégués aux commissions intercommunales – Délibération n° 201805

Le conseil municipal ouï l'exposé du Maire après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de désigner les membres des commissions communautaires thématiques comme suit :

Commission « aménagement du territoire » : Arnaud Augier

Commission « développement économique » : Philippe Capdeville

Commission « enfance-jeunesse » : Magalie Bensimon

Commission « finances » : Gaëtan Longo

Commission « environnement » : Patrick Mégrier

Commission « sport-culture » : Gaëtan Longo

Commission « tourisme » : Michel Espinasse

Commission « mutualisation des services : Nadine Dax

1.6 - Bornage et achat du terrain de M. DESANGLES et Mme LAM – Délibération n° 201806

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il conviendrait d'acquérir la parcelle cadastrée section AH N°15 (anciennement AH 5p) d'une surface de 18 m2 située chemin du Arnès à Monsieur Bertrand DESANGLES et Madame Lucie LAM en vue d'implanter un poste de transformation électrique. Le prix de vente a été fixé à l'euro symbolique.

L'assemblée approuve l'achat de la dite parcelle et autorise le maire à signer les actes correspondant au bornage du terrain par le géomètre et ceux liés à cette transaction.

1.7 - Mise en place d'un partenariat avec les complémentaires santé

Reporté

1.8 – Busage fossé Chemin du Carrerot

En raison du déversement des eaux usées et pluviales provenant du macrolot du lotissement Les Jardins du Château, il est nécessaire de buser cette partie du fossé du chemin du Carrerot.

Les travaux seront réalisés par l'entreprise en charge de la pose du réseau d'assainissement et facturés à la collectivité qui fournira le matériel. La commune se fera rembourser les frais par l'Office Public de l'Habitat.

Fin de séance à 22 h 30
Prochain conseil le Jeudi 12 avril 2018

Gaëtan LONGO
Maire